

FRACHON Benoît

Né le 13 mai 1893 au Chambon-Feugerolles (Loire), mort le 4 août 1975 aux Bordes (Loiret) ; ouvrier métallurgiste ; secrétaire de la CGTU (1933-1936), secrétaire de la CGT (1936-1939), secrétaire général de la CGT (1945-1967), président de la CGT (1967-1975) ; membre de l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945).

Troisième enfant d'une famille ouvrière qui devait en compter cinq, Benoît Frachon naquit au Chambon-Feugerolles, ville minière et industrielle située en plein bassin houiller de la Loire. Le père, mineur, surveillant des travaux de fond, mourut prématurément à cinquante et un ans d'une crise d'urémie. Comme ses frères et sœurs, Benoît



Frachon reçut une éducation religieuse, mais il fréquenta l'école publique. Il fut reçu au certificat d'études primaires en juillet 1904 - 29e (sur 88 reçus) du canton, 1er (sur 6) de son école, dont il conservera toute sa vie un souvenir vivace. Il entra au Cours supérieur de l'école du Chambon-Feugerolles, mais, après avoir échoué au concours des bourses, il abandonna les études deux ans plus tard. Il avait alors treize ans. Apprenti chez un petit patron - ancien ouvrier métallurgiste, il acquit les bases du métier et put se faire embaucher après la mort de son père dans une boulonnerie, où il devint tourneur grâce à l'aide de l'outilleur avec lequel il travaillait. En 1909, il adhéra au syndicat. L'adolescent a déjà été sensible aux solidarités ouvrières comme à la rigueur de la répression des mouvements sociaux : pendant la grève des mineurs d'octobre 1902, ainsi qu'à l'occasion du Premier Mai. Lui-même fit grève pour la première fois en janvier 1910, dans un conflit parti de la boulonnerie et qui s'étendit bientôt à toute la métallurgie de la Loire. C'est à la suite d'un nouveau conflit qu'il perdit son emploi en 1911, mais il fut vite réembauché dans une usine de constructions mécaniques.

Le jeune Frachon ressentait déjà vivement l'humiliation - qu'il connaîtra chaque fois que l'expérience se renouvellera - de devoir tirer la sonnette des patrons pour retrouver du travail. Il appartint alors à un petit groupe libertaire créé en 1909 par des mineurs et des ouvriers métallurgistes. Il diffusait *La Guerre sociale*, l'hebdomadaire de Gustave Hervé, lisait *La Vie ouvrière* de Pierre Monatte, participait à quelques manifestations d'« action directe » comme le sabotage de lignes télégraphiques et

téléphoniques. Avec ses camarades, il prêcha l'abstention lors des élections législatives de 1910. Chaque dimanche, les membres du groupe se retrouvaient, confrontant leurs idées et leurs espérances. La fréquentation assidue de la Maison du Peuple du Chambon élargit l'univers du jeune ouvrier qui participa au « groupe artistique éducatif de la maison syndicale » - il tint quelques rôles dans des pièces « sociales ». Surtout par les nombreuses lectures - de Descartes à Flammarion - que lui permettait la bibliothèque, il pénétra dans les mondes nouveaux du roman, de la philosophie, de la science. « Dans ce petit groupe, écrira-t-il dans ses *Mémoires*, nous avions de dix-sept à vingt ans, nous étions nés à la lutte des classes en plein centre anarchiste et anarcho-syndicaliste. Nous étions encore ignorants des courants qui se heurtaient, y compris à l'intérieur de la CGT. »

Frachon, qui a participé à la grève générale de décembre 1912 contre la loi de trois ans, est appelé au service militaire en 1913. Comme pour beaucoup de jeunes gens issus des couches populaires, ce fut l'occasion pour lui de quitter pour la première fois son pays natal. Affecté dans le service auxiliaire à cause de sa forte myopie, il se trouvait au magasin d'habillement du 30^e régiment d'artillerie à Orléans lorsque la guerre éclata. Réintégré alors dans le service actif, il fut mobilisé comme ouvrier à l'Arsenal de la Marine de Guérigny dans la Nièvre : sa qualification professionnelle lui évita ainsi le front.

Dans ce milieu ouvrier fortement syndicalisé aux traditions très spécifiques, Frachon découvrit le passage de la CGT à l'Union sacrée. Il se sentit proche des positions de Merrheim contre la participation de la CGT à l'effort de guerre. À l'Arsenal, le syndicat des ouvriers mobilisés - qui seront 1 800 en 1917 - était en place. Sa participation à une action de refus d'effectuer des corvées nouvelles lui valut d'ailleurs d'être muté dans un autre atelier. Comme nombre d'usines, l'Arsenal de Guérigny connaissait en 1917 le mécontentement provoqué par la hausse des prix, l'aggravation des conditions de travail, la poursuite d'une guerre dont l'issue n'apparaissait pas, tandis que le choc des révolutions russes alimentait des discussions passionnées. Frachon, qui entretenait des relations suivies avec ses camarades du bassin de la Loire - où l'opposition à l'Union sacrée était vive -, et qui se déplaça plusieurs fois à Bourges - autre lieu de lutte syndicale intense contre la guerre - devint un fervent partisan de la Révolution d'Octobre. Aussi son élection comme délégué suppléant de son atelier en janvier 1918 prit-elle une nette signification d'opposition à la guerre, d'autant que le délégué titulaire était connu pour avoir les mêmes opinions que lui. « Ramassé », selon son expression, dans la relève des jeunes classes, Frachon quitta Guérigny ce même mois et reçut diverses affectations dans l'aviation, où il poursuivit sa propagande personnelle contre la guerre. C'est près de Belfort que l'armistice le surprit. Après une brève participation à l'occupation de la Rhénanie, il fut démobilisé le 19 août

1919. Le 8 septembre 1919, il était de retour au Chambon-Feugerolles. C'est à ce moment qu'il adhéra à la SFIO : la séparation avec l'anarchisme était bien en marche.

La difficulté de trouver du travail dans la région stéphanoise conduisit Frachon à partir pour Marseille. Il travailla dans l'entreprise métallurgique Giraud-Soulay, où il devint vite délégué d'atelier. Il négocia à ce titre au cours de deux conflits avec la direction, et déclina l'offre d'un des directeurs de le nommer contremaître. Surtout, il se trouva au cœur des controverses et des affrontements sur l'orientation syndicale, et chemina alors vers une rupture complète avec les conceptions anarcho-syndicalistes, tout en passant un temps très court par la « gauchiste » Confédération des travailleurs du monde, et en ferrailant sans cesse contre les dirigeants réformistes et la collaboration de classe.

Revenu au Chambon, Frachon fut embauché en juin 1921 dans une grosse entreprise de métallurgie, la Société anonyme des aciéries et forges de Firminy, qu'il dut quitter après avoir refusé d'usiner des réservoirs de torpilles. Ses activités syndicales lui valurent ensuite d'être encore plusieurs fois renvoyé, mais il put à chaque fois, sa qualification aidant, retrouver du travail. Il devint en 1922 secrétaire du syndicat des métaux du Chambon. Partisan de l'adhésion à la IIIe Internationale, il fut membre de la section locale du Parti communiste après le congrès de Tours. Candidat à des élections municipales partielles en 1922, il fut élu et devint adjoint au maire du Chambon. Mais le mandat municipal ne le passionnait guère. « C'était le mouvement de masse, le travail syndical qui continuaient à capter mon attention » écrira-t-il. Aussi bien, démissionne-t-il le 25 août 1924 de ce mandat électif. À la fin de 1924, Benoît Frachon est secrétaire permanent de l'Union départementale CGTU.

Il avait préalablement participé, comme secrétaire du syndicat des métallos, au congrès constitutif de la CGTU, du 26 juin au 1er juillet 1922, à Saint-Étienne. Son autorité s'était affirmée, en mars-avril 1924, avec la grande grève des métallurgistes foréziens, conduite par les militants communistes de la CGTU, et qui avait rassemblé jusqu'à 20 000 grévistes. Arrêté avec d'autres dirigeants pour atteinte à la liberté du travail, Frachon était condamné à quatre mois de prison et 200 francs d'amende. La grève contribua beaucoup, grâce à l'activité intense, sur le terrain, des communistes de la CGTU qui surent rassembler autour d'eux les métallurgistes, à battre la direction anarcho-syndicaliste de l'Union départementale CGTU. En novembre 1924, le congrès de l'UD-CGTU de la Loire approuva la motion d'orientation des amis de Frachon, qui se prononçaient « contre un syndicalisme de secte, pour un syndicalisme de masse ». Frachon devint ainsi secrétaire de l'UD-CGTU, et permanent. Dans ces nouvelles fonctions, il prit, en mars 1925, l'initiative d'une conférence de tous les syndicats de la Loire, expérience, pour l'heure sans lendemain, d'unité d'action, qui se heurta à de vives réticences

parmi les dirigeants de la CGTU, mais que Frachon devait toujours considérer comme positive.

Parallèlement, l'influence politique du jeune dirigeant croissait dans le Parti communiste : il contribua à faire accepter les orientations de l'Internationale dans le rayon de Saint-Étienne. Membre du comité de rayon en 1924, il devint, en janvier 1925, secrétaire de la commission syndicale d'une nouvelle et vaste région du Parti communiste qui comprenait le Rhône, la Loire, la Saône-et-Loire, la Haute-Loire, l'Ain, le Jura, l'Ardèche, une partie de l'Isère : Frachon accédait ainsi à une importante responsabilité dans l'organisation communiste, au poste essentiel du travail syndical. Cette année-là, le 25 avril, il se maria avec Marie-Louise Péalat, née au Chambon, couturière. De ce mariage naîtra un fils, Henri, le 7 janvier 1929.

C'est comme secrétaire d'UD-CGTU qu'il fit partie de la délégation française à la conférence d'organisation et à la sixième session du Comité exécutif de l'Internationale (février-mars 1926) : il en tira pleine confirmation de son engagement politique - par les travaux de la conférence comme par la découverte de la construction d'une société nouvelle - et conviction que dans les rangs communistes eux-mêmes, les obstacles ne manquaient pas à la mise en œuvre « d'une activité nouvelle, de structures nouvelles » (*Mémoires*).

Retour de Moscou, Frachon remplaça le secrétaire de la région lyonnaise du Parti communiste parti à l'école de l'IC. En juillet 1926, lors du congrès de Lille, il devint membre du Comité central. À Lyon, il impulsa un Parti communiste déjà en partie réorganisé sur les bases nouvelles, veillant notamment à la vie des cellules d'entreprise, luttant avec efficacité contre les influences trotskystes, cherchant à prendre pied dans la paysannerie, exaltant l'exemple soviétique, développant la lutte antimilitariste, ce qui lui valut en 1928 d'être encore condamné - mais il fut acquitté en appel. Période où il battait la campagne, de localité en localité, de ville en ville : la moitié de l'activité du dirigeant, qui se faisait souvent accompagner par un membre des Jeunesses communistes, était consacrée à des réunions. Candidat du Bloc ouvrier et paysan aux élections législatives d'avril 1928 dans la 3e circonscription de Lyon, il y obtint 13,39 % des suffrages exprimés au 1er tour, mais son maintien dans le cadre de la tactique classe contre classe fit tomber son score à 8,17 % au second.

Benoît Frachon acquit alors pleinement dans ces fonctions la carrure d'un dirigeant national - au milieu des mille difficultés d'une vie quotidienne très désargentée, ponctuée parfois de jeûnes, et souvent de longues marches à pied... Il put ainsi porter le témoignage de son expérience à la Conférence nationale du Parti communiste de juin 1928, qui le désigna délégué au VIe congrès de l'Internationale (juillet-septembre 1928). Il en revint membre suppléant du Comité exécutif, et fut proposé par Maurice Thorez* au comité central en novembre pour entrer au Bureau politique. Ses capacités à se lier avec la direction du parti et ses militants, mais

« surtout avec la masse des ouvriers et sympathisants du parti » comme il le dit lui-même, sont pour beaucoup dans cette promotion rapide depuis 1925, typique de cette génération de dirigeants communistes. À la fin de l'année, Benoît Frachon quittait Lyon pour Paris, définitivement.

Il devait en principe se consacrer au mouvement syndical, mais « en réalité, il faudrait se mêler un peu de tout » (*Mémoires*), entre autres en raison de la répression qui désorganisait alors la direction communiste, contraignant les uns à une clandestinité plus ou moins complète, d'autres purgeant des peines de prison : ainsi il s'occupa de la section d'organisation, « suivit » les conférences régionales, participa à des campagnes électorales. Il était membre du secrétariat collectif mis en place au congrès de 1929, avec [Henri Barbé](#), [Pierre Celor](#), [Maurice Thorez](#). Lui-même fut arrêté le 24 juillet 1929, avec d'autres dirigeants, pendant la réunion tenue à Villeneuve-Saint-Georges pour la préparation de la journée internationale du 1er août contre la guerre. Tous furent inculpés de complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État. De la Santé où il était incarcéré, Frachon publia sous le pseudonyme de Laforge plusieurs articles dans *l'Humanité* et *La Vie ouvrière*, essentiellement sur la lutte contre le réformisme dans le syndicat.

Mis en liberté provisoire avec tous ses camarades en mai 1930, avant de bénéficier d'un non-lieu l'année suivante, quelques mois écarté du Bureau politique, mais y participant à nouveau dès janvier 1931, Frachon participa à la « lutte sur les deux fronts » et à la mise à l'écart du « courant sectaire » incarné par [Henri Barbé](#) et [Pierre Célor](#). Il fut dès 1931, le porteur d'analyses alors nouvelles - et loin d'être admises - sur le mouvement syndical, attirant particulièrement l'attention sur la nécessité de s'attacher aux petites revendications des travailleurs. À leur écoute, il devint le porte-parole convaincu de la lutte pour l'unité syndicale, sous la bannière de la CGTU, et sur la base de la défense des revendications et des intérêts de la classe ouvrière. Il interprétait à sa façon, cheminant ainsi vers son dépassement, l'orientation classe contre classe, qu'il dit devoir aboutir, non « à nous couper des masses, mais à les gagner ». Il connut, avec Thorez à qui il se lia par une véritable communauté de pensée, les avancées, les reculs, les contradictions, de la mutation engagée au début des années 1930 par le Parti communiste et l'IC, face au développement de la crise et à l'essor, puis au succès du nazisme. Écrivant beaucoup dans *l'Humanité*, *Les Cahiers du bolchevisme*, *La Vie ouvrière*, mais aussi fréquemment présent sur le terrain des luttes ouvrières, il contribua beaucoup à faire pénétrer l'idée qu'il faut d'abord s'occuper de la réalité ouvrière, réaliser le front unique des exploités, refuser de faire « faire le tour du monde à des prolétaires dont la préoccupation dominante est l'augmentation de leurs salaires ou quelque autre revendication terre à terre » (*Cahiers du Bolchevisme*, juillet 1930). Il affirmait aussi qu'il faut s'adresser aux ouvriers confédérés en sachant les comprendre, en ne les traitant pas en

ennemis, en s'appuyant sur la volonté de lutte que décelait leur réformisme même (congrès de la CGTU, septembre 1933). Autant de jalons vers une pratique novatrice, qui se dégagait des gangues anciennes. L'ascension de Frachon dans la CGTU est significative de ce fait des nouvelles donnes qui émergent peu à peu dans le mouvement communiste, plus particulièrement français. Membre du Bureau confédéral désigné par le congrès de la CGTU de novembre 1931, il quitta le secrétariat du Parti communiste en octobre 1932, pour devenir – après le plénum du Comité exécutif de l'IC d'août-septembre 1932 qui recommandait au parti français d'accorder une plus grande place aux conditions de vie des travailleurs – secrétaire de la CGTU, en remplacement de [Gaston Monmousseau](#) délégué auprès de l'Internationale syndicale rouge à Moscou. Il avait été, entre-temps, candidat pour la dernière fois à un mandat politique électif, pour les difficiles élections de 1932 : proposé pour le siège d'Ivry, il déclinait l'offre au profit de Maurice Thorez*, estimant (à juste titre) que celui-ci y avait ses chances, et se portait candidat à Aulnay-sous-Bois, espérant rassembler dans cette circonscription un grand nombre de voix populaires : il fit effectivement bonne figure, avec 45 % des voix au second tour.

Il n'est pas étonnant que cet artisan des changements en cours ait été l'initiateur dès le 7 février 1934 de la riposte de la CGTU à l'émeute du 6, et que, dans les instances dirigeantes du Parti communiste, il axe ses interventions sur l'absolue nécessité de développer l'unité d'action, de telle sorte que le mouvement révolutionnaire en soit la cheville ouvrière. Il soulignait à la conférence nationale d'Ivry, en juin 1934, que la CGTU avait été, dans la région parisienne, le moteur de l'action et que l'activité du Parti communiste n'avait pas été sans défauts. Il appelait les communistes à bousculer la routine, à liquider l'héritage anarcho-syndicaliste, à s'engager à fond dans la recherche de l'unité syndicale, à surmonter les résistances dans leurs propres rangs à ces évolutions nécessaires. Le pacte d'unité d'action avec la SFIO conclu, l'orientation Front populaire mise en route, il devait y consacrer toute son énergie. Cette période demeurera pour lui jusqu'à la fin de sa vie, un moment exemplaire.

Si, comme membre du bureau politique du Parti communiste, Benoît Frachon contribua à la lutte contre [Jacques Doriot](#) dans le rayon de Saint-Denis, c'est désormais essentiellement à ses activités syndicales qu'il se consacra. Signe du temps : le Comité confédéral national de la CGTU d'octobre 1934 fut exclusivement consacré à l'unité syndicale. Frachon dira plus tard qu'il travailla beaucoup au rapport qu'il y présenta, dans lequel il insistait fortement sur « l'enjeu de la bataille contre le capitalisme » : « la défense victorieuse des libertés ouvrières contre le fascisme sanglant, la défense des salaires, des lois sociales, l'obtention du pain et du travail pour les chômeurs », face à la misère, aux camps de travail et de concentration, à la guerre. Il encourageait la création de

syndicats uniques et proposait à la CGT de lancer un mot d'ordre de fusion de tous les syndicats. Il excluait toutefois l'adhésion pure et simple à la CGT, car « il s'agissait d'une position fondamentale : lutte de classe ou collaboration de classe ». Un syndicat de classe et de masse : cet objectif, déjà présent lors de la désignation de Frachon comme secrétaire de la CGTU en 1933, devenait désormais réalisable. Non sans obstacles : jusqu'à l'unification syndicale au congrès de Toulouse en mars 1936, Benoît Frachon multiplia les interventions publiques, participa aux contacts avec les confédérés, ferrailla pour surmonter les difficultés, se rallia d'autant plus facilement (en dépit des réticences de l'Internationale) à l'abandon des fractions communistes dans le syndicat qu'il les estimait désormais inutiles ; il accepta finalement, malgré ses réserves, la thèse de l'incompatibilité des mandats politiques et syndicaux. Au terme du congrès de Toulouse, Benoît Frachon devint secrétaire confédéral de la CGT réunifiée, aux côtés de quatre ex-confédérés et d'un autre unitaire, Racamond* : il avait été, de ce résultat, un inlassable promoteur. Dès le 9 mars, il adressait au Parti communiste sa démission de membre du Bureau politique ; il continuera néanmoins à participer à la direction du parti. Benoît Frachon passa donc du petit siège de la rue de la Grange-aux-Belles à l'immeuble confédéral de la rue Lafayette. Lui-même habitait alors, depuis la fin de 1930, au premier étage d'une villa de Choisy-le-Roi, où sa femme, qui exerçait encore sa profession de couturière à domicile, l'avait rejoint avec leurs fils. Début 1937, le ménage s'installa dans un logement d'une cité HBM à Montreuil, où il resta jusqu'en fin 1938. Il emménagea alors, début 1939, toujours à Montreuil, dans un petit pavillon disposant d'un jardinet, mis à sa disposition par le Parti communiste, et qui était mitoyen de celui de [Jacques Duclos](#).

Benoît Frachon aimait toutes les joies de la vie, les rencontres amicales, les présences - et les aventures - féminines, les plaisirs reposants. Mais sa vie privée, assez mouvementée, était toujours très discrète. En 1936 - comme tout au long de sa vie - seul l'homme public est connu de l'homme de la rue. Il a acquis une réelle popularité, est devenu l'une des figures marquantes du Front populaire, quoiqu'estompée par celle des grands leaders politiques du rassemblement. La signature des accords Matignon, en juin, devait confirmer Frachon comme dirigeant de la nouvelle CGT. Il avait déjà, dans la presse communiste et dans *La Vie ouvrière* qui continuait de paraître, souligné l'urgence d'une revalorisation substantielle des salaires. Il présenta au cours de la négociation ses pièces à conviction : des feuilles de paye particulièrement éloquentes, qu'il tirait de la poche de son veston. Restera aussi de la négociation l'image de Frachon opposant, au patronat qui s'étonnait de l'importance des augmentations demandées, l'ampleur exceptionnelle du mouvement gréviste. Les accords signés, Frachon enfin refusera que la CGT lance, comme l'aurait souhaité le patronat, un appel à la radio pour inviter les travailleurs à la reprise - avançant peut-être

ainsi des réponses différentes de la part de certains de ses camarades. Observant l'entrée dans la vie des accords Matignon grâce aux luttes entreprise par entreprise pour la signature effective de conventions collectives, il pouvait se féliciter de l'existence en France, pour la première fois, d'un syndicalisme de masse, et lancer des idées neuves sur le rôle des syndicats dans l'organisation des loisirs. Brève période d'enthousiasme. Avec la pause, puis la démission du premier gouvernement Blum, et la structuration dans la CGT de la tendance anticomuniste de Belin et Dumoulin autour de *Syndicats*, et alors même que l'ancien courant unitaire se renforçait dans la Confédération, Frachon reprit le bâton de pèlerin pour le maintien de l'unité, afin de sauvegarder toutes les potentialités du syndicat, voire pour tenter de sauver l'expérience du Front populaire. Sur diverses questions, et sans jamais rien concéder sur le terrain de classe, il acceptait des compromis avec Jouhaux, pour souder la CGT face au courant [Belin](#). Devant la montée des périls, il réfléchissait également au rôle de la classe ouvrière dans la défense nationale - importante nouveauté dans le courant syndical révolutionnaire -, encourageant, début 1939, Henri Jourdain*, secrétaire du syndicat des métaux de la région parisienne, à intervenir sur ce thème à propos de l'industrie aéronautique. Pèlerin de l'unité, Frachon le fut également dans le domaine international. Lors de la réunification, il n'a pu obtenir que la CGT établisse des relations avec l'ISR, comme elle en avait avec la FSI. Il intervint à la FSI, de 1936 à 1938, en faveur de l'unité syndicale mondiale, contribua à établir un dialogue, à vrai dire sans lendemain, avec les syndicats soviétiques, se rendant pour cela à Moscou avec Léon Jouhaux* (novembre 1937).

C'est de Washington - revenant de Mexico où il avait participé avec Jouhaux* au congrès des syndicats mexicains - que Frachon intervint dans la crise tchécoslovaque, lors d'un entretien accordé à *United Press* le 17 septembre 1938 : il dénonça les capitulations devant le fascisme, et exalta l'union des partisans de la liberté et de la paix pour faire échec à l'agresseur. Mais il voulait également éviter à tout prix l'isolement des ex-unitaires dans la CGT. Ce double souci conduisit Frachon, au CCN de la CGT qui suivit les accords de Munich, à approuver la déclaration de Jouhaux, personnellement défavorable à ces accords, et qui insista très fortement sur l'unité syndicale. Frachon réussissait ainsi à isoler le courant Belin. L'accord Frachon-Jouhaux* était renouvelé, quelques semaines plus tard, au congrès de Nantes, à la fois contre les décrets-lois Daladier et pour l'action antifasciste contre les menaces de guerre. Il se maintint, face à la poussée pacifiste, début 1939. Le déferlement anticomuniste qui suivit en France la nouvelle du Pacte germano-soviétique y mit fin. Bien que *La Vie ouvrière*, fin août et septembre, se soit prononcée pour une défense nationale antifasciste - Frachon lui-même y ayant écrit le 31 août que « pour le service des intérêts supérieurs du pays, la classe ouvrière est au premier rang », les

communistes de la CGT sont sommés de désavouer le pacte : aussi, le 6 octobre, Frachon est-il déchu de son mandat par le bureau confédéral, conséquence des décisions des CA de la CGT des 18 et 25 septembre. Le 30 septembre, avait paru dans la revue *Le Monde* de Bruxelles la déclaration « Pour l'unité syndicale en France », signée notamment par Frachon et Racamond*, qui dénonçait les manœuvres scissionnistes, en appelait à l'indépendance de la CGT à l'égard des partis et des gouvernements et à l'union de tous les ouvriers « dans leurs organisations régulières », stigmatisant la renaissance d'une « union sacrée antiouvrière » en France. Comme pour l'ensemble de la direction communiste, l'acceptation de la nouvelle ligne de l'Internationale caractérisant la guerre comme impérialiste des deux côtés, passa chez Frachon par le constat de la situation française et de la répression anticommuniste et antiouvrière : il avait d'ailleurs participé en septembre à plusieurs réunions de direction. Contraint désormais à la clandestinité, objet de poursuites, il commença une vie nouvelle de militant illégal, qui devait durer jusqu'en août 1944, et pendant laquelle il ne quittera pas Paris et la région parisienne, sauf pendant la débâcle de 1940.

Sa grande expérience du mouvement ouvrier, la surface qu'il avait acquise dans le monde syndical, son incontestable autorité politique et syndicale le firent désigner le 8 octobre, comme secrétaire du Parti pour le territoire français, au cours d'une réunion de la direction communiste en Belgique à laquelle il ne participa pas : il ne voulut pas traverser la frontière, car il craignait que des mesures de renforcement des contrôles, qui devaient entrer en vigueur le soir même, ne l'empêchassent de revenir en France où, personnellement, il estimait devoir rester. Lourde responsabilité, dont il ressentit tout le poids dans la solitude des premiers temps. Portant barbe et moustache, il devint « l'oncle », « tonton », en liaison avec [Jacques Duclos](#) à Bruxelles et Maurice Thorez* à Moscou. Les mois de la drôle de guerre furent employés à renouer les fils, organiser la parution de *l'Humanité* clandestine, des *Cahiers du bolchevisme*, participer à la défense des députés lors de leur procès, faire revivre illégalement *La Vie ouvrière*, appeler les travailleurs à reconstruire leur syndicat et à se débarrasser des chefs réformistes, à lutter pour leurs revendications.

Avec l'invasion allemande, Benoît Frachon fut de ceux qui, comme Maurice Thorez, infléchirent la ligne de l'Internationale vers la recherche des conditions d'une défense nationale. C'est dans cette perspective qu'il fit transmettre, par l'intermédiaire de Politzer*, au ministre de Monzie, le 6 juin 1940, des propositions qui visaient à faire de la guerre « une guerre nationale pour l'indépendance et la liberté », et demandaient pour cela la libération des communistes, l'arrestation des agents de l'ennemi, l'organisation de la défense de Paris. Cette importante démarche demeura sans réponse, et elle passa inaperçue dans la débâcle.

Lors d'une réunion à Paris à la fin de la première décennie de juin, Benoît Frachon, [Arthur Dallidet](#), [Jean Catelas](#), Gabriel Péri*, Politzer* décidèrent d'envoyer Frachon et [Dallidet](#) dans le Limousin pour y reprendre tout de suite les contacts nécessaires à la reconstitution de l'activité communiste. Frachon quitta donc Paris le 12 juin et se rendit dans la famille de Marguerite Montré - radio-décodeur du Parti communiste - près de Saint-Sulpice-Laurière, dans la Haute-Vienne. Tout en participant aux travaux des champs, Frachon (et, de son côté, [Arthur Dallidet](#)) faisait rétablir des liaisons avec Bordeaux, Clermont-Ferrand, Toulouse. Ce premier travail effectué, une réunion eut lieu dans les bois de Saint-Sulpice-Laurière, au cours de laquelle Frachon apprit la demande de réparation de *l'Humanité*, que tous les présents désapprouvèrent. Benoît Frachon rejoignit alors au plus vite Paris, et dès le 10 août, rencontra [Jacques Duclos](#). Les deux secrétaires du parti assureront désormais de concert la direction politique, en France, de la lutte clandestine du PCF et, dans l'immédiat, sa progressive sortie des contradictions nées des analyses de la guerre par l'Internationale, œuvrant pour commencer, à nouveau, à renouer les fils avec les militants communistes, avec la classe ouvrière, avec les diverses couches de la population. Ils décidèrent ensemble, dans le courant de l'automne, de désigner Tillon* pour organiser les premiers éléments constitutifs de groupes armés de protection du PCF, l'organisation spéciale (OS). Début novembre 1940, Frachon rencontra à cet effet Tillon, qui accepta la responsabilité et devint désormais membre du secrétariat.

Benoît Frachon était étroitement associé à la définition et à la mise en œuvre de l'ensemble de la politique du PCF : il participa par exemple à l'élaboration et à la mise au point de l'appel à la constitution du Front national. Cependant, son secteur essentiel d'activité était le mouvement syndical.

À travers de multiples interventions dans la presse clandestine, *l'Humanité*, *les Cahiers du bolchevisme*, *La Vie du parti*, *La Vie ouvrière*, Frachon démystifia la démagogie sociale et économique de Vichy, appela à l'unité des travailleurs dans la lutte, les invita à s'organiser dans les comités populaires clandestins et dans les syndicats légaux pour y agir contre Vichy et les directions aux ordres. Pendant toute la guerre, ses directives visèrent à reconstruire, par les moyens appropriés, légaux et illégaux, l'organisation syndicale de masse et de lutte, et à recommander continûment d'agir sur tous les terrains, à commencer par les plus modestes revendications. Avant la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais de mai-juin 1941, il rencontra des dirigeants communistes de cette région, comme [Martha Desrumeaux](#).

L'audience de la résistance élargie, les perspectives de libération se dessinant avec le changement du rapport des forces dans le monde et en France, Benoît Frachon contribua à définir les conditions de l'insurrection

nationale libératrice, liant étroitement lutte pour les salaires, le ravitaillement, contre le STO, sabotage de la production, intervention des groupes de combat organisés dans les entreprises par les travailleurs eux-mêmes. Signant souvent ses articles en clair (Benoît Frachon, secrétaire de la CGT), réservant son pseudonyme Joseph pour les liaisons internes au PCF, Frachon apparut comme l'organisateur de la résistance syndicale liée à l'action immédiate contre Vichy et l'occupant.

Il était encore, à nouveau, le réunificateur. Dès l'automne 1940, il établit un contact avec L. Saillant*. L'hostilité commune au projet de Charte du Travail et à la collaboration avec l'ennemi permit l'organisation d'une réunion entre représentants des confédérés et des unitaires, le 17 mai 1941. Rompus à cause de la répression, les contacts reprirent en juillet 1942.

Benoît Frachon proposa alors à Jouhaux* un appel commun à la classe ouvrière, sur les revendications immédiates, les libertés syndicales, le refus de la Charte du Travail et du travail forcé en Allemagne, qui exhorterait les travailleurs à participer à la lutte armée, annoncerait la réunification de la CGT et inviterait fédérations et UD à la réaliser effectivement. En septembre, Semart*, porteur de ces propositions, au nom de Frachon, rencontra Jouhaux à Cahors. Le désaccord sur la lutte armée et les réserves de Jouhaux pour entrer dans la clandestinité firent tourner court la rencontre. De nouveaux contacts devaient finalement conduire aux accords de réunification du Perreux en avril 1943. Frachon avait participé directement à l'élaboration de la plate-forme revendicative proposée aux confédérés. Au demeurant, jusqu'à la Libération, l'essentiel de l'activité syndicale sur le terrain comme sur le plan national, les grandes directives d'action, demeurèrent essentiellement le fait des unitaires, sous la direction de Frachon : c'est dans la clandestinité que ceux-ci conquièrent la majorité de la CGT, et Frachon l'autorité pour en devenir l'un des secrétaires généraux. C'est d'ailleurs sur sa proposition qu'il sera décidé que la CGT aura désormais deux secrétaires généraux.

Les derniers mois de l'Occupation, [Jacques Duclos](#) et Benoît Frachon, qui habitaient tous deux depuis l'été 1941 dans deux villages voisins de la vallée de Chevreuse, se rencontraient plus fréquemment pour faire le point d'une situation sans cesse mouvante, et, dans la phase finale de la Libération, contribuer à préparer l'insurrection. Le 19 août 1944, Frachon quittait son pavillon de banlieue, bientôt suivi par [Jacques Duclos](#). Le 22, il signa dans *l'Humanité* qui sortait enfin au grand jour un appel aux armes aux métallos parisiens. Ils retrouvèrent bientôt le siège du comité central du PCF, 44, rue Le Pelletier. Il retrouva également son pavillon de Montreuil qu'il habitera jusqu'en 1973. Son voisin, comme les derniers mois de l'avant-guerre, est et restera [Jacques Duclos](#). Les épreuves communes avaient scellé une amitié définitive entre les deux hommes.

Le 27 août, Frachon s'installait avec le bureau confédéral au siège de la CGT rue Lafayette. Jouhaux* en captivité, il exerçait le secrétariat général avec Saillant : symbole de l'unité retrouvée, et consécration de la modification du rapport des forces. Dès le 10 septembre 1944, il énonçait les grandes tâches de la CGT devant les cadres syndicaux de la région parisienne : achever victorieusement la guerre, reconstruire l'économie ; il lançait ainsi la bataille de la production, en reliant sans ambiguïté le redressement du pays à la satisfaction des revendications ouvrières : épuration des entreprises, salaires, application des lois sociales.

Ce sera désormais chez Frachon une attitude constante : autant il estimera que la bataille de la production est un combat de classe décisif, autant il interviendra constamment pour dénoncer les entraves à la remise en marche de l'économie, à l'épuration, à l'initiative des travailleurs qu'il soutint avec force, notamment dans les entreprises mises sous séquestre ou réquisitionnées.

Affirmant la nécessité de défendre les revendications ouvrières, comme condition de la renaissance, il ne manqua pas de rappeler, dès 1945, l'existence de raisons légitimes de mécontentement (notamment dans les instances de la CGT, mais également dans la presse syndicale ou communiste). Le glissement vers le discours purement productiviste fut rare : il se manifesta surtout à propos de la « bataille du charbon » fin 1945. Mais, début 1946, l'insistance était à nouveau très vive sur les revendications économiques.

À ce moment, la « dyarchie » Jouhaux-Frachon fut officialisée, au cours du CCN du 5 septembre 1945. Elle était confirmée par le congrès d'avril 1946, qui consacra l'autorité de Frachon sur une CGT dont 80 % des mandats revenaient aux unitaires, mais dont le bureau confédéral demeurait paritaire. C'est essentiellement sur deux terrains qu'intervint Frachon les mois suivants : en premier lieu en faveur des augmentations de salaire, en relation avec les progrès constatés de la production depuis 1944 ; d'où l'idée que la classe ouvrière devait profiter de ses efforts et qu'il était possible de le faire. Il manifesta d'autre part son inquiétude face aux tensions internes dans la CGT. Il avait déjà évoqué, lors du congrès, les « coups de canif dans le contrat » commun, pratiqués à ses yeux par certains dirigeants ex-confédérés. La grève des PTT de l'été 1946 lui fit dénoncer les « manœuvres de division » dont il donna paternité à la SFIO.

Début 1947, s'il approuvait la baisse des prix du gouvernement Blum, il maintenait très fortement les exigences en matière salariale, notamment à propos du minimum vital, et s'interrogeait en février dans *l'Humanité*, sur le rôle de l'État, selon qu'il est ou non « démocratique ». Le soutien à la grève Renault (fin avril 1947) lui parut découler de l'attitude de la CGT à l'égard des revendications. Après l'éviction des ministres communistes du gouvernement Ramadier, Frachon accentua par ses interventions la

pression syndicale, justifia les mouvements par la situation intolérable des salaires et l'hostilité systématique aux revendications, rejeta les responsabilités sur les promesses non tenues des pouvoirs publics et du patronat, réfuta l'existence d'un quelconque « chef d'orchestre clandestin » dans les mouvements sociaux. Ces thèmes traversent toutes les interventions du secrétaire général du printemps à l'automne 1947, en même temps qu'il regrette l'abandon du plan Monnet, que la CGT avait approuvé, et critique vigoureusement le plan Marshall ; mais il situait la lutte contre celui-ci - notamment au CCN de novembre 1947 - exclusivement sur le terrain revendicatif.

Des grèves de la fin 1947, que dans le feu de l'action il soutint de toutes ses forces, il tira sur-le-champ un bilan critique : il rappela la force et la légitimité du mécontentement des travailleurs, jugea positive cette bataille de classe, même soldée par l'échec final, fustigea la scission de Force ouvrière, mais critiqua l'existence d'un comité national de grève regroupant l'ensemble des Fédérations, estimant qu'il aurait fallu le limiter aux seules Fédérations en grève.

Aussi bien, pendant le conflit, avait-il souligné avec force que la CGT ne s'engageait pas dans la grève générale. La scission consommée - il en sous-estima d'ailleurs la portée - il fut secrétaire général aux côtés d'A. Le Léap*, l'un des vice-présidents de la Fédération syndicale mondiale, dont la création et les premiers pas devaient beaucoup à l'action internationale, toujours intense, de Frachon. Le Léap s'étant retiré en 1957, Frachon fut désormais seul secrétaire général ; l'unicité du poste sera consacrée en 1959 par le Congrès confédéral.

Cette période de la vie de Benoît Frachon fixe dans les mémoires les traits familiers de l'homme, désormais quinquagénaire : trapu, un embonpoint assez accentué, cheveux courts et petite moustache, grosses lunettes d'écaille, inséparable pipe. L'abord, quelque peu bourru, masque une réelle chaleur humaine.

L'esprit est vif, pétillant même. Toujours bon vivant, il a le goût des plaisirs simples, partagés avec les amis. Sa détente favorite : la pêche sur les bords de Loire, loin des agitations d'une époque difficile. Moments indispensables : car « Benoît », comme on l'appelle désormais affectueusement, travaille beaucoup ; homme de silence et de lectures, homme d'écriture, et homme de terrain : s'il consacre beaucoup de temps au siège de la CGT, il va souvent sur place, prend contact, discute. Il demeure ainsi toujours attentif à ce que pensent les travailleurs, à leurs réactions, qu'il les partage ou non : dans nombre de ses textes, l'idée qu'il faut d'abord écouter et comprendre ses interlocuteurs revient fréquemment.

Homme d'écriture : la masse de ses écrits, dans *l'Humanité*, journal dans lequel il intervient le plus fréquemment, dans la presse de la CGT, etc., est considérable. Il en publia lui-même un choix sous le titre *Au rythme*

des jours, pour la période 1944-1967. Ils expriment bien son mode de pensée et de communication : souci du concret, de la pédagogie, de l'enracinement dans l'expérience et dans l'histoire, reprise opiniâtre des thèmes qu'il estime fondamentaux (ainsi prix/salaires/profits, unité de la classe ouvrière comme condition *sine qua non* de toute avancée), refus des perspectives douteuses, et, bien représentatif en cela d'anciennes traditions du mouvement ouvrier français, une certaine défiance à l'égard des théorisations. Son pragmatisme n'est pas étroit parce qu'il se nourrit de la réalité sociale. Il le conduit donc à percevoir d'importantes nouveautés (ainsi le rôle croissant des ingénieurs et des techniciens) ; mais il ne dépassera pas cette approche directe et conservera les cadres d'analyse économique, sociale, politique, hérités de ses années d'apprentissage, alors même que la société française s'engageait dans des mutations considérables.

Frachon est par là bien représentatif encore de sa génération de dirigeants communistes.

Militant communiste, il l'est passionnément. Sa participation est continue - officielle ou non - aux instances dirigeantes. Sa préoccupation majeure - la CGT dans sa vocation de rassembleur de tous les salariés pour la défense de leurs revendications et de leurs droits - le conduit à diverses reprises à être réservé - fût-ce seulement par son silence - à l'égard d'inflexions de la politique du PCF coupant celui-ci de la réalité sociale et des couches qu'il influence : ainsi, l'année 1952, il s'abstiendra, plusieurs mois, de toute intervention dans les instances dirigeantes du PCF.

Formé dans les années 1930, il est profondément attaché à l'expérience de l'URSS, qu'il exaltera toute sa vie en termes très chaleureux, mais il ne se démarque pas de la direction du PCF en 1968 quand elle condamne l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. La réussite, avec le Front populaire, du processus unitaire qu'il avait grandement contribué à lancer lui fait considérer cette expérience comme exemplaire : il appellera maintes fois les travailleurs, des années 1950 à la fin de son mandat, à s'y référer dans les luttes présentes et il en valorisera continûment les résultats.

Tel apparaît l'homme, dont l'activité s'identifie désormais à la vie même de la grande centrale syndicale, dans les conditions nouvelles nées de la rupture des deux courants principaux du syndicalisme français.

Surmonter les effets de la scission : c'est tout de suite une préoccupation majeure de Frachon. Dépasser les rancœurs, pour reconstituer l'unité d'action, s'ancrer pour cela sur les revendications, sans faire de la lutte contre le plan Marshall, vigoureusement combattu au demeurant, la condition *sine qua non* du rassemblement, recentrer pleinement sur le terrain de classe, en dénonçant au besoin la « gestionniste » des membres des CE pour valoriser le rôle des délégués ouvriers : cette ligne de conduite fait intervenir directement le secrétaire général de la CGT

dans toutes les grandes campagnes lancées par la centrale (par exemple, en 1950, les 3 000 francs), lui fait retenir tout signe permettant d'espérer un renouveau du mouvement unitaire, l'alimentant de références implicites au Front populaire.

Le fil conducteur demeurant décidément l'action revendicative, Frachon, bien qu'il valorise - avec le PCF - la nécessité de la lutte pour la paix en ce début des années 1950, n'en fait pas l'axe fondamental de l'activité syndicale et il reste sourd aux accusations d'« économisme » que le PCF lance fin 1949 à ceux qui ne font pas de la lutte pour la paix la condition première de la lutte revendicative.

Aussi, même si l'on retrouve sous sa plume les schématisations propres à la période (par exemple le thème de la « fascisation » de l'État), on le voit réticent devant des mots d'ordre de grève politique (ainsi, début 1952, précisément « contre le fascisme ») et il reste surtout attentif à confirmer la CGT dans sa vocation de centrale unitaire de défense des intérêts les plus immédiats des travailleurs, et insister souvent sur les conditions que la CGT elle-même doit remplir pour y parvenir (d'où ses réflexions fréquentes sur la « démocratie ouvrière »).

Avec l'« expérience Pinay », ces axes essentiels demeurent, malgré l'accent mis sur le « complot » contre la classe ouvrière, car son existence même conforte pour Benoît Frachon le bien-fondé de l'action de la CGT : il ne faut surtout pas se laisser détourner de ses tâches, les revendications économiques et sociales.

La répression qui frappe alors la CGT n'épargne pas Frachon. Il n'échappe à l'arrestation, le 23 mars 1953, qu'en reprenant le chemin de la clandestinité. Il continue cependant d'intervenir très régulièrement dans la presse, surtout *l'Humanité*. Son rapport au XXIXe congrès (juin 1953) est lu par [Gaston Monmousseau](#) ; il y revient sur une démarche qui lui est alors chère, et qu'il avait déjà explicitée au congrès de mai 1951 : face à la « trahison des classes dirigeantes », la CGT propose un programme de redressement économique et social, propre à restaurer l'indépendance nationale mise à mal par les présents gouvernements. Des grandes grèves de l'été 1953, il tirera conclusion que des luttes - et l'unité - sont possibles, malgré les manœuvres de division : message de confiance qui traverse ses écrits des mois suivants, et que conforte l'échec final de la répression. Les premières libérations de l'été 1953 avaient encouragé Frachon à se montrer au grand jour, lorsqu'il le déciderait. Aussi participe-t-il, en novembre 1953, au congrès de l'Union des syndicats de la Seine, à la Grange-aux-Belles. Arrêté le soir même, il était libre quelques jours après, sur décision de la Chambre des mises en accusation.

Face au réformisme social de Pierre Mendès France*, il refuse de lier le sort de la classe ouvrière à la hausse de la productivité, soutient la thèse de la paupérisation relative des travailleurs par rapport à l'avant-guerre, rappelle qu'en régime capitaliste il n'est pas possible de satisfaire les

besoins des travailleurs. Est-ce la double préoccupation de mettre à nu les mécanismes d'exploitation qu'il estime renforcés, et de porter au tout premier plan les revendications immédiates ? Est-ce refus de tout risque de compromis social ? Écho également de débats qui traversent le Parti communiste ?

Affirmant opposer la réalité aux mythes, Frachon fait abandonner par le congrès de juin 1955 le programme économique de la CGT, comme générateur d'illusions, et frein aux luttes, au profit d'un programme de revendications immédiates : car, dans un programme général, déclare-t-il, il y a tout, sauf les questions du pouvoir d'État et de la socialisation des entreprises.

L'esquisse d'une politique contractuelle, attestée par les accords Renault de l'automne 1955, que la CGT refuse de signer, entraîne une réflexion et un jugement nuancés de Frachon, qui, devant les travailleurs de Renault eux-mêmes, explique la position de la CGT, mais examine également les clauses favorables (l'obtention de la troisième semaine de congés payés par exemple), prend en compte le fait que les travailleurs paraissent souhaiter que la CGT s'associe à l'accord, précise les conditions dans lesquelles cela serait possible.

Exemple typique de cette adaptation réaliste à des situations nouvelles dont les enjeux - ici le risque d'incompréhension des travailleurs - sont pressentis.

Pourvu d'une bonne maîtrise de la spécificité de son organisation syndicale, Benoît Frachon lui fait franchir sans tempête la difficile année 1956, qu'il vit lui-même traversé de multiples interrogations. Il maintient le cap revendicatif, pierre de touche de l'attitude, vite très réservée, face au gouvernement Mollet* ; surtout, au moment du drame hongrois, Frachon fait la distinction entre son attitude personnelle - celle du Parti communiste, favorable à l'intervention soviétique - et celle des adhérents et des organisations de la CGT, laissés libres de leurs appréciations.

Il peut d'autant mieux dénoncer ensuite le refus de G. Mollet de recevoir la CGT sous prétexte de son attitude dans l'affaire hongroise. L'agonie de la IV^e République, les menées factieuses qui l'accompagnent, ne manquent pas d'inquiéter le secrétaire général de la CGT : du début de 1958 jusqu'au retour du général de Gaulle, les menaces contre les libertés, la place de la classe ouvrière dans la lutte pour la démocratie, la nécessité de ripostes unitaires, ponctuent ses interventions.

Au fil des ans, les contributions écrites de Frachon se font moins fréquentes. La première décennie de la Ve République, il revient - outre, jusqu'en 1962, ses prises de position contre la guerre d'Algérie - sur plusieurs thèmes majeurs. En premier lieu, et de façon permanente, son terrain familier : la lutte revendicative et l'unité d'action. Ponctuellement, il met toute son autorité morale aux côtés des travailleurs dans les grands conflits de la décennie (défense de la sécurité sociale, grève des

mineurs, journées nationales de lutte, notamment dans la Fonction publique et les transports, actions pour l'emploi, etc.). Il fait sienne la démarche du programme commun de gouvernement et soutient en 1965 la première candidature de François Mitterrand* à la présidence de la République.

Peu après la création de la CFDT, il se félicite de son rapprochement avec la CGT et intervient fréquemment pour en surmonter les obstacles. Ce faisant, il multiplie les références à 1936, à la préparation et au succès du Front populaire, aux accords Matignon. Il célèbre avec conviction, en juin 1966, le trentième anniversaire des accords Matignon.

Autour de ce terrain privilégié d'intervention, se greffent d'autres préoccupations. Frachon attire l'attention sur des revendications nouvelles, notamment l'extension du droit des travailleurs dans l'entreprise par l'exercice de l'activité syndicale sur les lieux du travail, question qu'il soulève fin 1960 au congrès de la CGT, et qu'il relie à ses idées familières sur la démocratie syndicale.

Dès 1959, il demande que la CGT prête le plus grand intérêt aux catégories nouvelles de salariés - ingénieurs, cadres, techniciens - qu'il voit émerger sur la scène sociale, demandant pour eux le plein exercice des droits syndicaux, défendant la hiérarchie des salaires, et soulignant le rapprochement de ces catégories avec la classe ouvrière (ainsi en 1966). Il observera encore les mutations qui se produisent dans le monde étudiant, insistant fortement sur les solidarités qui lient les futurs cadres de la nation à la classe ouvrière (avril 1965). Sans doute sera-t-il de ceux qui appréhenderont le mieux la portée de l'explosion universitaire de mai 1968.

À ce moment-là, il n'est plus secrétaire général. En médiocre santé, il a passé la main à Georges Séguy, lors du XXXVI^e congrès de la CGT (juin 1967), dont il est désormais président. Son rôle n'est pas terminé pour autant. Il participe en 1968 aux négociations de Grenelle - seul survivant de celles de 1936 - et donne physiquement de sa personne, toujours en homme de terrain - ainsi chez Renault, aux côtés de Séguy. Les années suivantes sont encore actives : articles sur des sujets divers, déplacements fréquents à l'occasion de manifestations syndicales, publication du recueil d'articles de 1944 à 1967, *Au rythme des jours*, mise en route de souvenirs - qui ne paraîtront qu'après sa mort.

Au printemps 1973, Frachon s'installe aux Bordes, dans le Loiret. Il est victime en octobre d'un accident cardio-vasculaire et cérébral, dont il se remet en apparence convenablement. Il paraît une dernière fois, en juin 1975, au congrès de la CGT, qui l'ovationne et le fait président d'honneur. En fait, sa santé est irrémédiablement ébranlée. Il meurt aux Bordes le 4 août 1975 - quelques mois après son vieil ami [Jacques Duclos](#). Le 7, le cortège funèbre conduit le vieux leader, de la Maison des

métallos, rue Jean-Pierre-Timbaud, au Père-Lachaise, accompagné d'une foule considérable, ultime hommage à celui qui avait incarné si longtemps la CGT et la volonté unitaire de millions de travailleurs, et qui avait si fortement affirmé la force et le rôle spécifiques de l'organisation syndicale de classe, de masse et de lutte dont, jeune militant, il rêvait déjà.

ŒUVRE : Articles cités en cours de biographie. — *Pour la CGT. Mémoires de lutte, 1902-1939*, préface de Séguy Georges, Éditions sociales, Notre temps mémoire, 1981, 207 p. + annexes. — *Mémoires de lutte*, recueil d'articles de 1944 à 1967, deux volumes, 1967, 1968.

SOURCES : Jacques Girault, *Benoît Frachon, communiste et syndicaliste*, Les Presses de Science Po, 1989, livre sans lequel cette biographie n'aurait pas été menée à bien, et qui est fondé en grande partie sur les archives accessibles (nationales, départementales, Institut de recherches marxistes). — René Mouriaux, *La CGT*, Seuil 1982. — Benoît Frachon, *Au rythme des jours, 1944-1967*, 2 tomes, Éditions sociales, 1968. — Benoît Frachon, *Pour la CGT, mémoires de lutte, 1902-1939*, Éditions sociales, 1981. — Roger Bourderon, *La négociation : été 1940, crise au PCF*, Paris, Syllepse, 2001. — Jean-Pierre Besse, Claude Penner, *Juin 1940, La négociation secrète*, Éditions de l'Atelier, 2006. — Documentation personnelle et témoignage de Mounette Dutilleul.

Roger Bourderon